

## SHIPS LIST 414.

## PART V

## LISTE B

CORSAIRES OSTENDAIS SELON LES DEMANDES DE  
COMMISSIONS OU DE SUPPLEMENTS DE COURSE.  
ANNEES 1673 à 1713, 1744.

(voir liste A sur bulletins  
79, 80, 81, 82)

par le Cdt O. Lemaître  
BNRA - Anvers.

Date	Navire, etc.	Capitaine
1691		
500 28 février	Texte d'un passeport accordé à 2 dépositaires pour aller, avec leurs hommes, d'Ostende à Nieuport:	
<p>"NOUS LES JUGES ASSESSEURS DE L'ADMIRANTE DU ROY établie par Sa Ma<sup>te</sup> en la Ville et Port d'Ostende, scavoir faisons qu'avons Donné Liberté et Passeport à "Jean Dominicaen" et "Charles de Vulsteker" Depositaires des Vaisseaux de guerre de N<sup>re</sup> Jurisdiction à Nieuport: pour aller avecq trent et six matelots au dit Nieuport et de la sortir en cours sur les ennemis de Sa Ma<sup>te</sup> Partant ordonnons à tous ceux qui sont de n<sup>re</sup> obéissance, Prions et requérons a tous autres qui ne le sont pas de laisser Librement passer les dits depositaires et leurs gens ver Nieuport susd<sup>t</sup> sans les faire, ou permettre qui les soit fait aucun trouble ou empechement, ains au contraire de donner toute ayde et Assistance possible en estant requis fait a Ostende ce 28e febvrier 1691"</p> <p>(s). Estevan de Dueñas J. va. vt</p>		
<p>SCEAU DE L'AMIRANTE</p>		
501 20 avril	Suite à une demande de patente de santé pour le Capt Adrijzen Vanden Lynden, du senau "DEN HERTOOG VAN BEYEREN" "Le Duc de Bavière", ce document est délivré au Capt Adriaen Vander Linden du senau DEN HERTOOG VAN BEYEREN" destiné avec sa cargaison à la Biscaye, comme n'étant pas infecté ni Ostende et ses environs; par conséquent, prière de bien le recevoir.	
02 28 avril	"DE VERGULDE VALCKE"- Le Faucon doré. Barquelonge de guerre - 10 vaeten, (Tonneaux) 1 canon. Prête serment usuel.	"Jan Vincke"
503 28 avril	"DE FORTUNE" - La Fortune Barquelonge d'environ 10 vaeten (Tx) 2 canons. Il y a naturellement toujours la note du clerc de l'Amirauté constatant que le capitaine a prêté le serment requis, en suite de quoi, le clerc spécifie "expediatur".	"Jacob Moralis"
504 20 mai	"S <sup>t</sup> ANNA" - S <sup>te</sup> Anne "visscher sloupe" (Chaloupe de pêche) de 4 lasten.	"Laureins Daems" (aussi: Lauwerens)
505 26 mai	"S <sup>t</sup> PIETER" - S <sup>t</sup> Pierre. "barquelon" - barquelonge - 1 canon	"Cornelis Balle"
506 26 mai	Texte de la Commission, sur parchemin, et bien calligraphiée, établie à Bruxelles, le 20.12.1690 et délivrée au Capt. "Cornelis Balle", le 26 mai 1691, après sa prestation de serment.	

DON FRANCISCO ANTONIO DE AGUSTO MARQUIS DE GASTAÑAGA CHEVALIER  
DE L'ORDRE DE ALCANTARA GOUVERNEUR ET CAPITAINE GENERAL DES PAIS-  
BAS & a

Comme le Roy très chrestien a déclaré la guerre a Sa Ma<sup>te</sup> Nous sur  
l'Advis de ceux du Conseil Suprême de l'Admirauté SCAVOIR FAISONS  
que pour le bon rapport que fait na... fait... nous a esté de la personne de...

*Cornelis BALLE, avons iceluy au nom de S<sup>te</sup> Anne & Co*

dénomination de.... "Pierre Mercier" commis et estably:: commettons et établissons par ces presentes Chef et Capitaine sur un navire de guerre du port de ..... six lasts ou envrons monté de.....une..... pièces d'Artilerie pour l'armer completement de gens de guerre, et avec jceluy sortir en Mer; empêcher les courses et violences des Francois et d'autres Ennemis et faire a leur Commerce et Navigation tout le damage et hostilité qu'il pourra, a charge et condition expresse de se regler et conduire au fait de sa presente Commission Selon les ordonnances et Coustumes du Siège de l'Admirauté en la ville d'Ostende et nommement de ne faire aucun tort ny dommage aux Amis, Alliez, ou sujets de Sa Ma<sup>te</sup>; mais au contraire leur donner, s'il est basoing, toute faveur, adresse et assistance possible, sur quoy sera ledit Capitaine.... "Cornelis Balle"..... tenu de prester le serment es mains de ceux dudit Siège de l'Admirauté en ladite Ville d'Ostende, Si mandons et commandons au nom de Sadite Ma<sup>te</sup> a tous ses Officiers et gens de guerre prions et requerons Ceux de Ses Amis, Alliez et bienveillans de donner audit Capitaine a sondit Navire de guerre et gens, et aux prises qu'il aura peu faire toute retraite en leurs ports, faveur, adresse et assistance possible fait en la Ville de Bruxelles le vingtième Decembre mil six cent quatre vintg et dix

j.va. v<sup>t</sup>

par ordonnance de son Excel.

(S) "Marquis Gastañaga"

ici sceau Amirauté

(s) "P.F. Bertrand"

Et au dos de cette commission du 20 Xbre 1690 il est écrit:  
" Ce Jourd'uy vingtsixiesme du moy de may XVI<sup>e</sup> quatre vintg et onse est comparu au Siège de l'Admirauté du Roy estably en cette Ville d'Ostende le cap<sup>ne</sup> "Cornelis Balle" dénommé au blanc de cette..... Commandant sur un navire de guerre estant un Barquelong nomme ST. PIERRE du port de six laists ou environ monté d'une pieche de canon ou artillerie qui a faict le serment et donne la caution y reprise tesmoing cōe (comme) Greffier de l'Admirauté susdē

j.va.v<sup>t</sup>

(s) "Estevan de Dueñas".

507	1 juin	"S <sup>t</sup> JAN" S <sup>t</sup> Jean senau de 2 canons. Mais le Capt. "Dudal" tombe malade, et le	"Jacob Dudal"
508	4 juin,	son lieutenant, "pieter felters", prête serment et reçoit la patente.	<i>P</i> ENPICKER
509	18 juin	"DE VICTORIE" La Victoire. "chaloupe".	"Nicolaes Le Nanche"
510	8 juillet	"DE GOEDE HOPE" Bonne Espérance chaloupe sans canon.	"Steven Buttery"
511	12 juillet	"DE HOPE" L'Espérance "gaillotte". (galiotte) de 25 last et 2 canons.	"Laureyns Maes"
512	13 juillet	Patente de santé, en espagnol, pour le Capt d'une galliote, et délivrée par les Juges et Asseseurs de l'Amirauté.	"Laureins Maes"
513	27 juillet	"S <sup>t</sup> JAN" S <sup>t</sup> Jean de 5 last. 1 canon. "De Rudder paraît remplacer Capt. "Vincke".	"Passchier de Rudder"
514	14 août	"ONSE L <sup>e</sup> (lieve) VRAUW VAN LOMBARTSIJDE" N.D. de Lombartsyde senau de 10 lasten et 3 canons.	"Guillijame de Suere"
515	24 août	"STELLA MATUTINA" senau de 3 canons.	"jan Vijncke"
516	25 août	"S <sup>t</sup> FRANS" S <sup>t</sup> François Groenlandais de 4 last, mais sans canon. L'armeur principal "opperreeder" est "frāns Corinsen Moscul"	"frāns Barvoeten"

	<u>Date</u>	<u>Navire, etc.</u>	<u>Capitaine</u>
	1691		
517	30 oct.	"S <sup>t</sup> ANTOINE DE PADOUE" Le Capitaine a prêté serment solennel que lui, "in het exploiteren op de vijanden van sijne Ma <sup>t</sup> " (dans l'exploitation contre les ennemis de SM) se conformera aux "placcaeten" de S.M. Et ensuite, l'inscription est répétée en français.	"Joannes Charels"
518	31 oct	"DEN CONINCK WILLEM" Le Roi Guillaume. Senau de 15 last, monté de 5 canons	"Carel Contant"
519	24 nov.	"S <sup>t</sup> JAGO DE VICTORIA" S <sup>t</sup> Jacques la Victoire. senau d'env. 15 last monté de 6 pièces de canons. Le clerc de l'Amirauté écrit: S <sup>t</sup> JACOB DE VICTORIA" La demande de patente est adressée directement à Bruxelles, en flamand, au lieu d'être adressée à Ostende.	"Jacob Dudal"
520	8 déc.	"DE VERGULDE DRAECK" Le Dragon doré. frégate de 40 tonneaux ou environ montée de 8 canons. Comme toujours, le clerc de l'Amirauté, après avoir acté le serment du capitaine, termine par "expediatur".	"Jan Vincke"
521	11 déc.	"DEN ENGEL BEWAERDER" L'Ange Gardien. frégate de 10 canons. Il est demandé aux "Edel Heeren gecommiteerd van de Raedt supreme vor daffairen van d'Adm <sup>t</sup> tot Oostende, te depecheren" la patente.	"Thomas Gourrenaij"
fin liasse 567			
début liasse 568 522	<u>1962</u> 4 mars	"S <sup>t</sup> THOMAS" de 7 à 8 vaten (Tx) Le navire est "behoorlijk voorsien" (pourvu comme il se doit), d'armes et munitions de guerre "naer advenant". Naturellement, comme de règle sur les demandes de patente, au dessous, figure la mention du clerc de l'Amirauté que le Cap <sup>e</sup> a prêté serment, et: "expediatur".	"Thomas Beccu d'oude" (le père)
523	5 mars	"LAM VAN GRACIE" Agneau de Grâce. "diepo" de 15 tonneaux - 2 canons.	"Carel Pieters"
524	15 mars	"S <sup>t</sup> JAN" S <sup>t</sup> Jean Navire de guerre de 1 canon et autres munitions de guerre "naer advenant" 4 lasten ou environ. Armeur principal: Sieur "Thomas Hamilton". <u>Mais il n'y a plus de patentes à Ostende (suite changement de gouverneur).</u>	"fransois de Smet"
525	27 mars	"CEURVORST VAN BEYEREN" "Electeur de Bavière". Le Dépositaire "Xtiaen bacqhusius" a, à quai, cette frégate de guerre de 20 last, montée de 8 canons et 7 pierriers, et voudrait la faire croiser contre les ennemis de S.M. etc, mais il a besoin d'une commission, ou supplément, <u>sur parchemin</u> , pour éviter les divers accidents, extortions, et prises	"Nicolais Dom"

Date	Navire, etc.	Capitaine
	<p>arrivés de la part de navires de guerre d'"armason" particuliers anglais, par suite de ce qu'ils ne respectent pas les suppléments d'une part, parce qu'ils sont établis en français, et surtout parce qu'ils sont seulement "dépêchés" sur simple papier. "Xtaen Bacghusius", dépositaire pour 1/3, "p<sup>t</sup> Raes", "opperreeder" aussi pour 1/3, et le "S<sup>t</sup> ADRIANUS DE PAPI", caution, aussi 1/3. Mais l'Amirauté d'Ostende représente à "Bacghusius": <u>"faulte de manque de patente ici en ce moment"</u>.</p>	
526	<p>Ceci s'explique par le flottement qui régna à cette période, du fait du changement qui s'opéra dans le gouvernement des Pays-Bas Espagnols. Le nouveau Gouverneur commença</p>	
	le 14 avril,	<p>et fut le "Duc de Bavière, Maximilien-Emmanuel", mais évidemment, il s'écoula quelque temps avant que des commissions ou patentes, délivrées par lui, ne fussent disponibles à Ostende.</p>
527	15 avril	<p>"S<sup>t</sup> JAN". "sloupschepe" "jan De Roo" navire étant une chaloupe, de 1 canon. L'armeur principal demande aux juges de l'Amirauté d'Ostende, de pouvoir croiser contre les ennemis de S.M. avec un supplément de patente, la durée de 14 jours, <u>"en attendant que la patente de Son Altesse de ce pays soit arrivée"</u>, et cela lui est accordé. Le supplément indique qu'il s'agit d'un "navire étant une chaloupe, le "S<sup>t</sup> JEAN", de 8 last, 1 canon, Capt Jean De Roo", vu la petitesse du navire..., et pas de patente de son "Altez electoraele le ducq de baviere", le supplément est accordé par "les Juges Assesseurs de l'Amirauté".</p>
528	17 avril	<p>"DEN HERTOOGHE VAN BEYEREN" "Passchier de Rudder" Le Duc de Bavière. senau de guerre de 8 canons. L'Armateur principal demande aux Juges une patente, ou, à défaut, une patente provisoire.</p>
529	17 avril	<p>"S<sup>t</sup> JAN" S<sup>t</sup> Jean. "Jacob Dudal" Navire de guerre de 6 lasten et 2 canons. Les armateurs de "Dudal" demandent une patente de son Excellence le Gouverneur Général de ces Pays-Bas, pour ce navire, mais comme "Dudal" était absent lors de l'armement du navire, et pour d'autres raisons, ce fut Capt, "francois de Smet" qui commanda le "S<sup>t</sup> JAN" l'espace de 2 voyages, mais les armateurs désirent que "Dudal" soit de nouveau capitaine, et demandent donc un supplément, pour éviter toutes difficultés occasionnant des pertes aux armateurs, ducs à absence de patente.</p>
530	18 avril	<p>"S<sup>t</sup> ANTHON DE PADUA" "Thomas Charles" S<sup>t</sup> Antoine de Padoue. monté de 14 canons et 95 hommes. Le capitaine "exhibeerde" patente de <u>"syne hoocheyt Electoraele van beyeren"</u> Gouverneur de ces Pays-Bas.</p>
531	25 avril	<p>"DEN HEIJLIGEN GEEST". Le S<sup>t</sup> Esprit. "pieters de Vinck" "schuijtte" (embarcation) de guerre environ 2 last. On désire, avec commission, "exploiteeren" contre les ennemis de S.M. Caution (borghe principaal) est "S<sup>t</sup> Willem CORYNSEN".</p>

	<u>Date</u>	<u>Navire, etc.</u>	<u>Capitaine</u>
	<u>1692</u>		
532		Les nouvelles commissions et patentes de course sont données par <u>"Maximilien Emanuel, par la grâce de Dieu, Ducq de la Haute et Basse Bavière, et du haut Palatinat, Comte Palatin du Rhyn, grand Eschanson du S<sup>t</sup> Empire, et Electeur Lantgrave de Leichtenberg, Gouverneur des Pays-bas,&amp;.</u>	
533	28 avril	"S <sup>t</sup> JAN". S <sup>t</sup> Jean. d'environ 8 last, 1 canon et "amonitie van oorloghe naer advenant" (munitions de guerre à l'avenant).	"jan de Roo"
534	2 mai	"CAROLUS SECUNDUS". Charles Second. senau de 6 canons. On demande une patente nouvelle, conforme à celle qu'a eue le capt. "Joannes Charles" (c'est "Thomas" voir 18 avril).	"francois Crijnsen Mostcuil"
535	5 mai	"DE CEURVORST VAN BEYEREN" L'Electeur (Prince-) de Bavière. "frégatte" de 20 last environ et 8 canons, 7 pierriers.	"Nicolais Dom" (amirauté:Niclaijs)
536	6 mai	"DEN HERTOOGH VAN BEYEREN" Le Duc de Bavière. Senau de guerre de 18 last, 8 canons. On demande patente de son altesse "Electoraele"	"passchier de rudder"
537	12 mai	"S <sup>t</sup> JAN" S <sup>t</sup> Jean. "barckelonghe". barquelongue 2 canons.	"Jacob Dudal"
538	12 mai	"DEN HERTOGE VAN BEYEREN" Le Duc de Bavière. Senau de 4 canons.	"Adriaen van der Lijnde"
539	13 mai	"S <sup>t</sup> THOMAS DOMINUS PROVIDEBIT" S <sup>t</sup> Thomas Dieu pourvoira" senau de 6 canons et autres munitions de guerre.	"francoijs Carpentier"
540.	14 mai	"SANCTA ANNA" senau de 3 canons. Au lieu de sa patente présente, en désire une autre, par le "tegenwoordige hertogh" (le duc actuel) de ces pays.	"Passchier Bernaerd"
541	17 mai	"CEURVORST VAN BEYEREN" Prince-Electeur de Bavière. de 20 last env. 8 canons et 7 pierriers. C'est le Cap <sup>e</sup> "Nicolais Dom" qui y a commandé ce navire, mais vu qu'il lui est "geinterdiceert" de pouvoir avoir sa patente" pour raisons que vous connaissez, (à l'Amirauté) et qu'en plus, du reste, il est "gedetineert in vangenisse" (est détenu en prison!), et comme le navire est presque "toegeclaert" (expédié), les armateurs demandent une autre patente. Et "Carel pieters" prête serment.	"Carel pieters"
542	21 mai	"S <sup>t</sup> MICHIEL". S <sup>t</sup> Michel de 6 last et 2 canons.	"Gillis Timmerman"
543	29 mai 1692, 31 mai	désastre de la Houghe. "DEN INGEL BEWAERDER" L'Ange Gardien" frégate de 25 last environ et 10 canons. On demande que la patente soit de Son Altesse " <u>électoraele</u> ".	"Thomas Gournay"

	<u>Date</u>	<u>Navire, etc.</u>	<u>Capitaine</u>
	1692		
544	2 juin	"PHILIP NERIUS" S <sup>t</sup> Philippe de Néri. "Groenlantsche chaloupe" de 3 last. armée en guerre avec des armes et munitions. On spécifie une patente de "Sijne hoogheijt".	"Adriaen buelaert"
545	6 juin	"DEN VLIEGENDEN ARENT" L'Aigle volant de 15 lasten, 4 canons. Pour ce senau, il est aussi demandé que la patente soit de "S.A. le duc de Bavière". Armeur principal et garant: le S <sup>r</sup> James Hamilton". Dépositaire: "frans Schonamille".	"Thomas Becu" (amirauté: "Beccu")
546	12 juin	"S <sup>t</sup> FRANCHOIS". S <sup>t</sup> Francois d'Ostende. barcquelong de 10 last et 4 canons.	"Guilliamé de Seure"
547	19 juin	"DE MELCK TEELE" C'est une "open chaloupe" (Chaloupe non pontée). de 3 last. 2 canons.	"Jacob Moralis"
548	5 juillet	"S <sup>t</sup> ANTONIO DE PADUA" S <sup>t</sup> Antoine de Padoue. de 3 vat (Tx), et sans canon. On demande supplément ou patente	"Adriaen buelaert"
549	5 juillet	"DE HERTOGINNE VAN BEYEREN" La Duchesse de Bavière. Senau pour lequel est demandé, à défaut de patente, un supplément, <u>mais sur parchemin</u> . Ce fut accordé.	"Adriaen bancker"
550	5 juillet	Comme d'habitude, ce sont MM. les juges Assesseurs de l'Amirauté qui accordent le supplément, <u>pour ce voyage seulement</u> , et afin d'éviter des frais et l'obliga- tion de produire une patente de " <u>Son Altez Electorale le ducq de Bavière, Gouverneur &amp; Capitaine Général de ce Païs-bas</u> ". Le supplément, daté du 5 juillet, et signé du greffier "Estevan de Dueñas", est joint, mais naturellement "cancellé". "LA DUCHESSE DE BAVIERE" est un senau du port de "douze lasten et 6 pieches d'artillerie".	
551	8 juillet	Le Capt. "Passchier De Rudder" et ses hommes ont amené un "boeje", chargé de vin et d'eau- de-vie, et le lieutenant provost de l'amirau- té, "Liebaert", défend de le faire, ou lais- ser partir du quai de Nieupoort, où il est en ce moment.	
552	12 juillet	Attestation de 2 représentants de l'Amirau- té à Nieupoort devant lesquels des experts estimèrent la valeur d'une bélandre, arrêtée sur les ordres des Juges de l'Amirauté. Caution fut déposée pour permettre à la bé- landre de partir pour la Hollande, avec le premier vent favorable que Dieu donnera. La bélandre est: "S <sup>t</sup> MICHIEL".	
553	12 juillet	"MELCK TEELE". Terrine à lait. "barcquelonge" de 1 canon.	"Jacob Moralis"